





Règles Ethiques du Groupe Standard Profil

Message du PDG 8

1. Nos devoirs concernant la mise en œuvre des Règles Ethique de Standard Profil 12

2. Nos valeurs et Principes d'Ethique 16

2.1 Intégrité, Sincérité et Transparence 17

2.2 Confidentialité 18

2.3 Droits de l'Homme 20

2.4 Respect des Lois 21

2.5 Nos Pratiques en Matière des Ressources Humaines 22

2.6 Qualité et Amélioration Continue 24

2.7 Engagement du Principe d'Economie 25

2.8 Concurrence 25

2.9 Environnement, santé et sécurité 26

3. Relations avec les parties prenantes 28

Conflit d'intérêt 29

3.1 Les relations des employés du Groupe Standard Profil avec leurs propres entreprises 30

3.1.1 Protection de la réputation du Groupe Standard Profil 30

3.1.2 Protection des actifs et des ressources du Groupe Standard Profil 31

3.2 Relations avec les employés 32

3.3 Relations entre les filiales du Groupe Standard Profil 33

3.4 Relations avec la Clientèle 34

3.5 Relations avec les fournisseurs 35

3.6 Relations avec la société 37

3.7 Relations avec les actionnaires 38

4. Mise en œuvre de nos Règles Ethiques 40



Dr. Klaus Elmer / CEO

NOUS CONTRIBUONS À AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ DANS LAQUELLE NOUS VIVONS AVEC NOS CODES D'ÉTHIQUE

Chers collègues,

En tant que groupe Standard Profil, nous produisons des solutions sur mesure dans le domaine des systèmes d'étanchéité automobile pour nos clients.

dans le domaine des systèmes d'étanchéité automobile pour nos clients, tout en incorporant notre vision d'une croissance et de résultats durable. Dans cette direction, nous harmonisons nos processus et nos méthodes de conduite des affaires en fonction de nos valeurs. méthodes de conduite des affaires en fonction de nos valeurs ;

- l'honnêteté - la transparence - l'intégrité
Amélioration continue

- la qualité - Sécurité - Durabilité

Le code de déontologie de Standard Profil a été établi en 2014, qui

- est l'un de nos guides les plus importants pour la croissance

croissance durable de notre groupe,

- reflète notre engagement et notre dévouement aux "principes de conduite des affaires" et à "l'éthique des affaires".

principes de conduite des affaires" et de "l'éthique des affaires",

- est une ressource utile et éclairante pour toutes les parties prenantes,

- fournit une ligne directrice pour comprendre la manière dont nous menons des affaires éthiques.

la façon dont nous menons des affaires éthiques.

En tant qu'employés du groupe Standard Profil, nous continuons à

à adopter ces principes, ces règles et ces pratiques, et

et en nous conformant à leur contenu, nous contribuons au développement de la société dans laquelle nous vivons.

développement de la société dans laquelle nous vivons.

Je voudrais vous rappeler qu'il est de notre ressort de veiller à ce que notre code d'éthique soit mis en œuvre avec succès, soutenu et enrichi. Je vous remercie de votre pour votre soutien dans cette aventure.



Manifeste des Règles Éthiques Professionnelles a été préparé en tant que résumé des Règles Éthiques Professionnelles de Standard Profil Otomotiv Sanayi ve Ticaret A.Ş. et ses filiales. Le texte complet des règles éthiques de Standard Profil Otomotiv Sanayi ve Ticaret A.Ş. ("Standard Profil", "Société" ou "SP") a été publié en turc, anglais et espagnol sur le site web www.standardprofil.com. Il est essentiel que les employés de Standard Profil lisent, comprennent l'ensemble du texte et se conforment à ces règles. Les employés de l'entreprise peuvent trouver des questions, des observations et des suggestions sur la mise en œuvre des Règles Éthiques dans la section "4" de ce manifeste.

NOS DEVOIRS CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DES RÈGLES ETHIQUES DE STANDARD PROFIL



Notre but dans la création de nos règles éthiques est d'empêcher les incidents qui peuvent endommager le sens de confiance ou peuvent réduire l'engagement des employés nuisant ainsi à notre société en raison de conflits potentiels, des conflits d'intérêts ou des actions inappropriées qui peuvent surgir entre toutes les parties prenantes pertinentes, y compris nos employés et nous-mêmes.

Les Règles Éthiques servent en tant que guide pour notre mode de conduite éthique des affaires et ces règles doivent être évaluées conjointement avec toutes les autres politiques et procédures du Groupe.

COMPORTEMENTS ATTENDUS DES EMPLOYÉS DU GROUPE STANDARD PROFIL

Conformité avec les Règles Ethiques de Standard Profil et les lois

Les employés du Groupe Standard Profil sont censés comprendre les règles éthiques et de se comporter en conformité avec ces règles et les lois dans tous leurs environnements actuels.

COMPORTEMENTS ATTENDUS DES CADRES SUPÉRIEURS

Se conformer aux règles éthiques et aux lois et encourager leurs équipes à adopter une Culture de Comportement Ethique.

Les dirigeants doivent toujours agir comme un modèle pour le bon comportement à tout moment. En tant que dirigeant:

- Vous devez vous assurer que tous les employés de votre équipe comprennent leurs responsabilités qui sont dans le cadre des Règles Ethiques et d'autres politiques de l'entreprise.
- Vous devez créer des occasions de discuter des règles éthiques et encourager vos employés en ce qui concerne l'importance de l'éthique professionnelle et la conformité.
- Vous devez créer un environnement où les employés

peuvent exprimer leurs opinions facilement sans hésitation.

- Vous devez tenir compte des Règles et d'autres politiques de la Société lors de l'évaluation des performances des employés.
- Vous ne devez jamais encourager ou orienter les employés à prendre des décisions qui leur permettent de commettre des actes conduisant à la compromission de la gestion éthique, des règles ou des lois.
- Vous ne devez pas permettre à des employés au sein de votre équipe de violer les Règles Ethiques ou les lois.

Examinez vos actes et consultez

Dans des circonstances où vous avez des doutes quant à votre conduite, posez-vous les questions suivantes:

- La situation est-elle conforme aux règles éthiques?
- Cela semble-t-il éthique?
- Est-ce légal?
- Est-ce que cette situation reflétera positivement à l'Entreprise, à notre Groupe et moi-même?
- Est-ce que je voudrais lire à ce sujet dans le journal?

Si votre réponse à l'une de ces questions est "Non", ne commettez pas un tel acte. «Hayır» ise, o hareketi yapmayın.

NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ETHIQUE



2.1

INTÉGRITÉ, SINCÉRITÉ ET TRANSPARENCE

L'intégrité, la sincérité et la transparence sont les principes les plus fondamentaux du Groupe Standard Profil. Standard Profil protège et reflète son image, sa réputation et sa respectabilité dans tous les domaines qu'il exploite; de la meilleure manière avec un engagement stricte à ces principes.

Standard Profil adopte les vertus de l'intégrité, de la sincérité, de la transparence et de l'éthique professionnelle dans toutes ses activités et les notifications, à l'intérieur ou à l'extérieur de la société, et elle évite tout comportement pouvant nuire à la confiance mutuelle, la société s'attend à ce que ses partenaires commerciaux aient les mêmes valeurs et agissent de la même manière. Il construit ses affaires sur le principe de la confiance mutuelle. Standard Profil leur fait confiance et s'attend à ce qu'ils fassent confiance à Standard Profil.

2.2

CONFIDENTIALITÉ

Les informations confidentielles peuvent être définies comme; les informations financières, stratégiques, techniques, commerciales, les droits du personnel, les questions relevant des accords de confidentialité exécutés avec des tiers et les informations similaires; qui appartient au Groupe Standard Profil et qui ne sont pas connues par les tiers et, si elles sont connues, peuvent entraîner des pertes pour l'entreprise et/ou ses parties prenantes ou peuvent être bénéfiques pour d'autres.

Les informations suivantes qui ne sont pas annoncées ou mises à la disposition du public par le Groupe sont considérées comme des informations confidentielles:

- Les informations sur les employés, les inventions, les accords, les plans stratégiques et commerciaux, les changements significatifs dans la gestion, les nouveaux produits lancés sur le marché, les fusions et les acquisitions, les spécifications techniques, les prix, les offres, les données financières, les coûts des produits,
- Les informations, les transactions, les logiciels, les informations techniques, les matériaux, les registres, les dossiers, les fichiers, les documents, les programmes, les rapports, les avis, les annonces, les analyses, les données, les listes de clients, les secrets commerciaux et les informations similaires appartenant aux filiales du Groupe et aux tiers avec lesquels les affaires commerciales sont menées et qui ne sont pas accessibles au public; sont considérés comme des informations confidentielles.

Les employés du Groupe sont censés protéger les informations confidentielles susmentionnées et les utiliser uniquement à des fins professionnelles.

Les employés quittant l'entreprise ne sont pas autorisés à partager des informations confidentielles avec des tiers. Ils sont tenus de soumettre tous les documents confidentiels et/ou les copies électroniques des documents de la société qu'ils ont obtenues pendant la durée de leur emploi.

- Les employés qui viennent de rejoindre le groupe Standard Profil ne peuvent pas partager des informations confidentielles concernant leurs sociétés précédentes pour lesquelles ils travaillent.
- Les informations de nos employés ne peuvent être utilisées que dans le cadre de Standard Profil Group dans les limites de puissance des personnes autorisées.



2.3

DROITS DE L'HOMME

Groupe Standard Profil croit et soutient strictement les droits de l'homme dans toutes les locations et environnements dans lesquels il opère. Groupe Standard Profil respecte les "Règles Internationales de Travail". A cet égard, il adopte la règle "Âge minimum pour l'emploi" conformément à la loi locale n'importe où il opère. Aussi, à cet égard, notre groupe ne fait aucune discrimination en ce qui concerne l'origine ethnique, le sexe, la couleur, la race, la nationalité, le statut économique, le handicap, l'âge, la religion et les croyances. Cela s'applique également au recrutement et à la promotion, les conditions de travail et toutes les relations avec les clients, les fournisseurs et les partenaires. En outre, chacun a droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association.



2.4

RESPECT DES LOIS

Toutes les filiales du Groupe Standard Profil et leurs employés sont tenus d'agir dans en conformité avec la législation locale dans laquelle ils opèrent et le droit international; à l'échelle nationale et internationale. Les filiales du Groupe Standard Profil sont tenues de fournir des informations exactes, complètes et globales aux agences et institutions gouvernementales en temps opportun.



2.5

NOS PRATIQUES EN MATIÈRE DES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer la gestion des ressources humaines de haut niveau, les principes fondamentaux du Groupe Standard Profil sont résumés ci-dessous:

- Pour l'amélioration de l'environnement de travail, Standard Profil supporte ses employés pour s'exprimer librement et s'engage à développer une relation basée sur la confiance mutuelle à tous les niveaux. Tous les employés ont le droit de travailler dans un environnement sain et sans harcèlement selon les

règlements légaux et les coutumes des pays d'opération. Même s'il n'y a pas de relation supérieur-subordonné; Standard Profil interdit absolument toute sorte de harcèlement sexuel ou moral, tous les actes classés dans le rapport de l'Organisation Internationale du Travail sous la rubrique "Violence au travail" et les actes qualifiés comme "harcèlement moral".

- Dans le recrutement et la promotion de ses employés, Standard Profil considère les qualifications et les compétences requises par le travail et la performance de la personne; comme le principe fondamental.



2.6 QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE

Groupe Standard Profil vise à :

- Assurer la satisfaction du client au plus haut niveau,
- Utiliser des mécanismes de prise de décision basés sur des données et des informations substantielles,
- Positionner ses employés avec haute performance et potentiel à des postes les plus prioritaires.



2.7 ENGAGEMENT DU PRINCIPE D'ÉCONOMIE

Groupe Standard Profil Groupe a adopté le principe de soutien d'économie dans ses activités et au cours des projets qu'il mène pour prévenir le gaspillage dans son utilisation des ressources. Ces principes sont pris en compte dans les processus de prise de décision en ce qui concerne les affaires et les vérifications internes.

2.8 CONCURRENCE

Au sein du Groupe Standard Profil,

- Une concurrence honnête et éthique est visée à atteindre dans le cadre de la loi de la concurrence et des règles éthiques; et la concurrence déloyale est évitée. La concurrence est réalisée uniquement pour des raisons légales et éthiques.



2.9

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Standard Profil est une entreprise socialement responsable, respectueuse de l'environnement, conforme aux normes et règles environnementales et vise constamment à réduire la consommation d'énergie et les émissions de dioxyde de carbone.



Comme Standard Profil, notre but est de minimiser les effets néfastes que notre production de profil d'étanchéité et d'autres activités connexes qui peuvent avoir sur la santé au travail, la sécurité et l'environnement.

Considérant les principes de la "Sécurité au Travail en Priorité" et du "Respect de l'environnement et des générations futures" en conformité avec nos objectifs et cibles, nous, en tant que Standard Profil;

- Identifions les risques pour la santé, la sécurité et l'environnement dans nos activités; prenons des précautions; et contrôlons leur efficacité afin de prévenir la détérioration de la santé, les accidents du travail et la pollution de l'environnement.
- Nous nous conformons aux législations pertinentes en matière d'environnement, de santé et de sécurité; et respectons les demandes faites par les parties concernées.
- Formons et informons toutes les personnes concernées par les politiques et procédures de Standard Profil en matière de santé, de sécurité et d'environnement; et vérifions qu'ils comprennent tout.

Aucun des individus ou des dirigeants de notre Groupe n'a le pouvoir de se comporter de manière incompatible avec la politique de protection de l'environnement, de permettre un tel comportement, de donner des instructions pour un tel effet ou de tolérer la même chose.

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES



CONFLIT D'INTÉRÊT

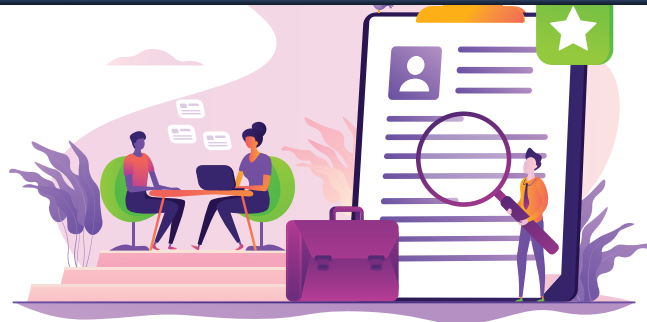
Nos employés agissent dans le meilleur intérêt de notre société; ne fournissent pas d'avantages pour eux-mêmes, leurs familles, leurs proches, leurs fournisseurs, leurs clients, d'autres employés, partenaires, concurrents ou avec lesquels ils ont une relation d'affaires en profitant de leurs positions actuelles; ils organisent leurs relations de telle manière à ne pas porter atteinte à la réputation du Groupe.

Au sein de Standard Profil, le conflit entre les avantages de l'entreprise et les intérêts personnels, l'obtention des avantages personnels inappropriés ou l'octroi de prestations à des proches ou à des tiers utilisant leurs fonctions ne sont en aucun cas autorisés.

3.1 LES RELATIONS DES EMPLOYÉS DU GROUPE STANDARD PROFIL AVEC LEURS PROPRES ENTREPRISES

3.1.1 *PROTECTION DE LA RÉPUTATION DU GROUPE STANDARD PROFIL:*

Les partenaires commerciaux, les clients et les autres parties prenantes du Groupe Standard Profil font confiance à Groupe Standard Profil en raison de sa compétence professionnelle et de son honnêteté. On s'efforce de maintenir cette réputation au plus haut niveau. Nos employés offrent leurs services dans le cadre des politiques du Groupe/de la Société, des normes professionnelles, des engagements pris et des règles éthiques; ils montrent le dévouement nécessaire à l'accomplissement de leurs obligations. Dans les lieux où la marque Standard Profil est représentée en dehors de Standard Profil, les employés n'expriment pas leurs opinions personnelles mais les opinions de l'entreprise. Pour cette raison, les employés de Standard Profil ne partagent pas l'information ou les remarques avec le public qui ne rentrent pas dans le cadre des déclarations d'entreprises du Groupe.



3.1.2 *PROTECTION DES ACTIFS ET DES RESSOURCES DU GROUPE STANDARD PROFIL*

Nos employés prennent toutes les précautions nécessaires à la protection des actifs de Standard Profil tels que les marques, la réputation, le capital intellectuel (patrimoine informationnel), le savoir-faire, les secrets commerciaux et autres informations techniques, etc. Groupe Standard Profil protège non seulement ses propres droits, mais respecte également les biens et les droits des autres. Groupe Standard Profil s'efforce de ne pas travailler avec ceux qui, à son avis, peuvent porter atteinte aux vertus et aux atouts du Groupe, qui ne respectent pas les règles éthiques et/ou qui ne se comportent pas conformément à l'environnement et à la santé de la société.

3.2

RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS

La confiance mutuelle est essentielle dans les relations des employés de Standard Profil entre eux. Des relations positives et transparentes sont une partie indispensable de la vie professionnelle. Quelle que soit relations supérieur-subordonné, les valeurs humanitaires sont pris en compte dans les comportements et les discours, et des insultes personnelles, des déclarations et des comportements humiliantes sont abstenus à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du lieu de travail. L'attaque physique ou le contact visant à la violence est inacceptable. Les employés de Standard Profil ne doivent pas conclure de relation de débiteur/créancier, de locataire/bailleur, de caution et de relations similaires avec leurs subordonnés ou leurs supérieurs.



3.3

RELATIONS ENTRE LES FILIALES DU GROUPE STANDARD PROFIL

C'est une exigence à la fois de notre culture d'entreprise et des structures de participation de plusieurs sociétés de notre Groupe que la coopération au sein du Groupe est menée de manière transparente, qu'elle est basée sur des descriptions et des normes précédemment identifiées, et qu'elle se conforme aux intérêts du Groupe. Les relations des filiales du Groupe entre elles et leurs transactions réciproques doivent être conformes aux conditions du marché et aux lois.



3.4

RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Au sein du Groupe Standard Profil;

- L'information du client est protégée avec la même sensibilité comme s'il s'agissait des informations propres à l'entreprise.
- Les clients sont approchés avec le point de vue de satisfaction de la clientèle. Tous les clients sont traités avec le soin, la sincérité et l'équité qui générera le plus haut niveau de fidélité et de satisfaction client.
- Les demandes et les attentes des clients sont prises en compte et les processus, produits et services orientés vers le client sont structurés en conséquence.
- Les demandes des clients sont abordées de manière proactive conformément aux conditions convenues. On vise à répondre aux demandes de manière opportune et précise en améliorant constamment la qualité des produits et services en fonction des besoins du client.

- Les produits et les services proposés sont sous l'assurance et la garantie du Groupe Standard Profil.
- Tous les clients sont approchés de même manière et ne sont pas traités préférentiellement. Les clients ne sont offerts aucun avantage tangible ou intangible, tel qu'une allocation promotionnelle et marketing injuste, des cadeaux, etc.



3.5

RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

- On croit que les biens et les services fournis par les fournisseurs ont un effet direct sur la qualité des biens et des services produits par la Société. A cet égard, les fournisseurs sont sélectionnés parmi les entités opérant selon la qualité et les normes souhaitées. Pour cette raison, les fournisseurs sont considérés comme des partenaires commerciaux.
- Les fournisseurs actuels et les fournisseurs qui peuvent être considérés comme des fournisseurs potentiels sont traités de manière équitable et respectueuse, le soin nécessaire est pris pour répondre aux obligations en temps opportun.
- Aucune affaire est menée avec les fournisseurs qui sont identifiés comme ayant violé les lois et ne pas avoir agi conformément à l'éthique professionnelle.
- Les fournisseurs, les courtiers, les sous-traitants ne peuvent pas être utilisés pour commettre une action contraire aux lois ou aux règles éthiques. Il est absolument inacceptable pour les employés de recevoir des paiements de commissions et tout avantage tangible ou intangible de la même nature des fournisseurs.
- Les employés ne sont pas autorisés à accepter des cadeaux qui peuvent nuire à leur objectivité sur la prise de décision.



3.6

RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ

Groupe Standard Profil a choisi de travailler selon le principe du "développement durable". En plus de ce qui précède, le concept de développement durable inclut également les principes de travail productif et rentable et de planification pour l'avenir de l'entreprise. Standard Profil planifie ses responsabilités vis-à-vis de la société dans le cadre des principes de durabilité et il contribue à la société avec un sens de la responsabilité sociale.

3.7

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES



- Il est essentiel de s'assurer que tous les documents commerciaux et financiers de la Société sont exacts et conformes aux politiques et procédures de la Société ainsi qu'aux lois et règlements. Ces principes s'appliquent non seulement aux registres de comptabilité financière, mais aussi aux rapports de qualité, aux dossiers de distribution, aux rapports de dépenses, aux formulaires de demande et curriculum vitae et tous les autres documents similaires.

- Toutes sortes d'informations ou d'événements (procès, le risque de qualité, etc.) qui peuvent avoir un impact financier doivent être communiquées sans délai au Département de Financement.

- Aucun registre, en aucun cas, ne peut être faussé et les registres fictifs ne peuvent pas être inscrits dans les livres. Aucun actif ou bien qui n'est enregistré au nom de la Société ne peut être comptabilisé.

- Les attentes des actionnaires de la direction, les instructions, les décisions prises et les mises en œuvre en ce qui concerne de telles décisions sont consignées par écrit mutuellement.

MISE EN ŒUVRE DE NOS RÈGLES ETHIQUES



Le comité d'éthique est chargé d'enquêter et de résoudre les plaintes et les notifications concernant la violation du code d'éthique. Le comité d'éthique qui fonctionne en affiliation avec le Conseil d'administration du groupe Standard Profil est composé de personnes occupant les postes suivants :

● **Président du comité d'éthique :**

Président du comité d'audit / membre du conseil d'administration

● **Membre du comité d'éthique :**

Membre du comité d'audit / Membre du conseil d'administration

● **Secrétaire et membre du comité d'éthique :**

Directeur de l'audit interne du groupe

● **Membre du comité d'éthique :**

PDG

● **Membre du comité d'éthique**

Vice-président des ressources humaines et de la communication d'entreprise



Il est recommandé à nos employés de contacter et de consulter les cadres supérieurs suivants (dans l'ordre) avant de contacter la ligne du comité d'éthique (le cas échéant) avant de contacter la ligne du comité d'éthique (le cas échéant) :

- Responsable du département concerné
- Directeur des ressources humaines
- Directeur général de l'usine / cadre supérieur responsable pour le pays.

Notifications des employés de la Groupe Standard Profil et des tiers au Comité d'Éthique sont tenus secrètes. Tous les examens et investigations sont menés par des experts indépendants en confidentialité. Tout événement de représailles contre un employé qui a avise un problème de façon honnête, signifie une violation des règles éthiques.

Les membres du comité d'éthique peuvent être contactés directement par les moyens suivants qui sont désignés pour les requêtes et les notifications. Si vous le souhaitez, vous pouvez écrire le problème dans votre langue maternelle et l'envoyer à l'une des adresses suivantes; votre lettre ou votre courriel sera traduit.

NOS COORDONNÉES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE :

Tel No : Pour la Turquie 444 70 82

Poste : 7082 (numérotation directe)
Pour les appels internationaux
+90 212 444 70 82
(Accès 24 heures sur 24 - Appel gratuit)

Courriel : ethics@standardprofil.com

Adresse : Ludwig-Erhard-Str :
Ludwig-Erhard-Str. 12 - 14 65760
Eschborn / Allemagne
info@standardprofil.com



STANDARD PROFIL

www.standardprofil.com

• GERMANY • BULGARIA • CHINA • FRANCE • ITALY • MEXICO • MOROCCO • S. AFRICA • SPAIN • TÜRKIYE • USA



COMME STANDARD PROFIL, TOUT
EN PRÉPARANT CE MANUEL,
NOUS AVONS VISÉ À DONNER DES
INFORMATIONS UTILES SUR CE QU'IL
VOUS FAUT FAIRE DANS N'IMPORTE
QUELLE QUESTION CONCERNANT
L'ÉTHIQUE QUI POURRAIT SURVENIR.

CE MANUEL, QUI GUIDERA NOS
EMPLOYÉS DANS NOS PROCESSUS
D'AFFAIRES AVEC NOS PARTENAIRES
D'AFFAIRES, NOUS ÉCLAIRERA.



STANDARD PROFIL